

2ème OPEN GOLF LATTITUDE 55 D'ABLEIGES

Règlement concours « TROU EN UN »

Samedi 6 & Dimanche 7 Juillet 2019
Parcours du Golf d'ABLEIGES « Les Etangs »

1 séjour Golfique pour deux personnes 1/2 pension à l'île Maurice
(hôtel ANAHITA 7 jours et 6nuits) d'une valeur de 10 000 €ttc

Article 1 : Personne pouvant participer

Ce jeu est ouvert à tout joueur amateur licencié à la **ffgolf**, inscrit à la compétition du **2ème Open GOLF LATTITUDE 55 d'ABLEIGES** du 6 et 7 juillet 2019 et qui aura renseigné valablement sa fiche d'inscription au préalable, en indiquant son nom, son prénom, sa date de naissance, son index, si possible la dernière compétition à laquelle il ou elle aura participé, son adresse postale, son adresse e-mail et son numéro de téléphone.

Le concours « trou en un » n'est pas ouvert aux joueurs professionnels.

Le gagnant du concours « trou en un » doit être majeur au moment de la compétition.

Article 2 : Lots

Ce jeu concours est doté des lots suivant :

- 1 Séjour golfique pour deux personnes à l'île Maurice en ½ pension à l'hôtel ANAHITA, vol inclus valeur : 10 000€ TTC

La valeur du lot est déterminée au moment de la rédaction du présent règlement et ne saurait faire l'objet d'une contestation quant à son évaluation. Le lot offert ne peut donner lieu de la part du gagnant à aucune contestation d'aucune sorte, ni à la remise de sa contre-valeur en argent, ni à son remplacement ou échange pour un autre lot pour quelque raison que ce soit.

Le lot est non cessible et les participants sont informés que l'échange du lot est interdit.

Un seul et unique lot à gagner lors de ce concours sur les deux journées. Le concours sera donc clos dès lors qu'un « trou en un » (balle entrée dans le trou en un seul coup depuis l'aire de départ) sera réalisé par un premier et unique joueur lors de la compétition du Samedi 6 juillet 2019 ou du Dimanche 7 juillet 2019.

Article 3 : Modalités du jeu concours Trou en Un

Le concours se déroule uniquement sur le trou n°4 du parcours de Etangs d'Ableiges le Samedi 6 juillet 2019. Dans le cas où aucun « **trou en un** » ne serait réalisé le Samedi, le Lot serait remis en jeu sur le trou N° 4 le Dimanche 7 juillet 2019, toujours sur le parcours des étangs.

Ce trou sera un **Par 3**

Au départ du trou n° 4, le Samedi ou le Dimanche, le joueur devra réaliser le « **Trou en un** » avec sa première balle.

Un seul passage par joueur et par jour au trou désigné pour le concours.

Pour être reconnue, la Performance « **Trou en Un** » devra être réalisée en respectant les départs homologués.

Les marqueurs de sa partie ainsi que les commissaires présents seront garants de cette performance selon les Règles et de l'Etiquette.

La carte du joueur gagnant devra être signée exhaustivement par lui-même, son marqueur, les deux commissaires de parcours présents au moment de la réalisation du « trou en un ».

Article 4 : Zone de départ du trou en 1

Les Dames et les Messieurs partiront du même départ quel que soit leur index

- Rouge pour les Dames
- Jaune pour les Messieurs

Le comité d'Epreuve